

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 DECEMBRE 2024
COLLEGE DE LA CROSETTE - DENGES

Présents :

Vice-président assemblée générale :	M. Alain Jaccard
Président du comité :	M. Bertrand Duperrex
Directeur	M. Olivier Bailly
Assistante administrative (procès-verbal) :	Mme Cosette Pittet – ARCAM

Excusé :

Président assemblée générale :	M. Frédéric Rossi
--------------------------------	-------------------

La liste des membres institutionnels présents est annexée au présent procès-verbal ([tableau des présences](#))

Invité/es présent/es :

- Député/es : Mme Laurence Cretegy – Mme Anna Perret
- M. Boris Cuanoud – Préfet District de Morges
- SEFA : M. Jean-Claude AUCH – Resp. vente et relations clients
- Morges Région Tourisme : M. Yves-Etienne Kahn – Président
- MBC : M. Pierre-Alain Perren – Directeur
- Centre Patronal : Mme Tatiana Rezso – Chargée mission politique
- Fiduciaire Bettex : M. Francesco Montoro
- M. Raphaël Becher – Trésorier ARCAM
- Mme Véronique Chaignat – Commission Economique ARCAM – membre du comité ARCAM
- DGMR :
 - Mme Zoé Dardel – Responsable Unité Vélo
 - M. Beryl Sepulveda – Responsable promotion Unité Vélo
 - M. Fabian Jabas – Chef de projet Unité Vélo
 - Mme Céline Baumgartner – Voyère arrondissement centre

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance – ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2024
3. Communications du Président du Comité
4. Communications de la Direction
5. Programme d'actions et budget 2025
 - Présentation
 - Rapport de la commission de gestion
 - Adoption du programme d'actions et du budget 2024
6. Nomination de l'organe de révision pour le contrôle des comptes 2024
7. Divers et propositions individuelles

1. OUVERTURE DE LA SEANCE – ORDRE DU JOUR

- M. Alain Jaccard, Vice-Président de l'Assemblée générale, ouvre la séance en saluant les membres présents ainsi que les invités
- Il excuse :
 - Mme Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat
 - M. Gilles Warnery, voyer de l'arrondissement Ouest
 - M. Frédéric Rossi, Président de l'AG

Partie hors statutaire :

- Mme Zoé Dardel, Responsable d'Unité Vélo, présente la stratégie cantonale de promotion du vélo – horizon 2035 : [Présentation](#)

Questions des membres :

- M. P. Rossy, Syndic de La Chaux : pour les petites communes, comment poser des bandes le long des routes, sans empiéter sur les surfaces d'assolement (SDA), qui sont très protégés ?
- Réponse de Mme Z. Dardel : les planifications montrant les réseaux et les moyens d'intervention sont nécessaires. Pour chaque projet, la démonstration que tout a été fait pour minimiser l'impact sera faite. La Loi fédérale (base légale) pourra aider à faire des pesées d'intérêts. Des compromis seront trouvés pour épargner au maximum les SDA.
- M. Claude Philipona, Syndic de Lavigny : par rapport à l'aspect qualitatif des aménagements mis en avant, il constate que certains aménagements, notamment le pont sur la Venoge (RC1), semblent ne pas être adéquats et confortables pour les usagers qu'il serait bien d'intégrer aux réflexions afin d'éviter les erreurs commises
- Réponse de Mme Z. Dardel : des mesures d'améliorations seront apportées où cela est nécessaire
- M. Guy Delacrétaz, syndic de Préverenges : espère que le nouveau tracé saura tenir compte des problématiques relevées. La promotion du vélo ne pourra pas se faire sans toucher les SDA dans certaines situations
- Réponse de Mme Z. Dardel rassure les membres sur ce point
- Mme Z. Dardel est remerciée pour sa présentation

Partie statutaire :

1. OUVERTURE DE LA SEANCE – ORDRE DU JOUR

- M. Jaccard informe :
 - La liste des excusés figure en annexe du procès-verbal
 - Scrutateurs : Mme Carine Cavin et M. Renato Di Gisi, membres de l'équipe opérationnelle, sont désignés scrutateurs pour la présente assemblée générale
 - Le quorum étant atteint par 99 suffrages représentés sur 161 (majorité absolue 50,5 suffrages), l'assemblée peut donc valablement délibérer
 - L'ordre du jour sera suivi tel que présenté
- M. Francis Monnin, Syndic de Denges, commune hôte, présente brièvement sa commune, ses projets et ses réalisations

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11.06.2024

Décision : le procès-verbal de l'assemblée générale du 11.06.2024 est validé à l'unanimité

3. COMMUNICATION DU PRESIDENT DU COMITE

- M. Bertrand Duperrex, Président du comité, s'adresse à l'assemblée :

Reffet de ses propos :

- Il informe que les actions réalisées en 2024 feront l'objet d'une rétrospective lors de l'assemblée générale de juin 2025
- Il rappelle cinq sujets d'actualité, soit :
 1. Développement Régional : SFR - Système de financement régional, dont le principe a été validé par les membres de l'AG de juin 2024. Le premier projet concret répondant aux critères d'un équipement régional est celui du Complexe sportif quatre saisons, présenté par la commune de Morges, sous forme d'assainissement et de transformation de la patinoire des Eaux-Minérales. Quatre séances de présentation ont été organisées, dont la dernière prévue le 19 décembre. 40 Municipalités se sont déjà déplacées pour prendre connaissance de ce projet
 2. Aménagement du Territoire : SRGZA – Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités :

Des informations ont également été données sur ce dossier lors des quatre séances de présentation, notamment sur la consultation publique prévue

3. Mobilité : Stratégie vélo cantonale : son lancement est prévu en 2025 après deux ans d'attente
 4. Tourisme : Nouveau règlement sur les taxes de séjour : le dossier est en cours de validation actuellement par les Conseils communaux/général pour une entrée en vigueur dans les meilleurs délais
 5. Economie : SSDA – Sites Stratégique de Développement des Activités : de nouvelles initiatives comme la création de clubs d'entreprises, des espaces de rencontre et d'échange favoriseront la collaboration entre les entreprises. L'ARCAM est déjà au cœur des l'animation des organes de gestion des SSDA, en tant que lien essentiel entre le Canton et les communes. Elle aura comme mission de mieux structurer l'accompagnement des entreprises et de répondre aux besoins spécifiques du territoire.
- Démission de Mollens au sein de l'ARCAM : M. Duperrex informe les membres de cette décision regrettable et informe les membres sur la rencontre avec la Municipalité au cours de laquelle les conséquences d'une telle décision ont été évoquées mais n'ont pas suffi pour revenir sur cette décision. Mollens souhaite se concentrer sur une stabilisation de ses affaires communales.

4. COMMUNICATIONS DU DIRECTEUR

- M. O. Bailly, Directeur, s'adresse à l'assemblée :
- Il passe en revue les différents dicastères :

Equipe opérationnelle : nouveauté

- Mme Rosa RoCHAT, gestionnaire de la taxe de séjour, actuellement hébergée par Morges Région Tourisme, rejoindra le bureau de l'ARCAM au 1^{er} janvier 2025, pour la gestion de cette taxe

Tourisme :

- Taxe de séjour :
- Nouveau logiciel pour la gestion des taxes de séjour et résidences secondaires
 - Création d'une carte d'hôte
 - Accompagnement des nombreux porteurs de projet
- Boussole 21 : les projets sont étudiés sous l'angle de la Boussole 21 : outil avec des critères de développement durable, sur demande du Canton

Développement régional :

- SFR (Système de Financement Régional) : 1^{ère} année d'utilisation - accompagnement d'un projet concret
- GT Energie : proposition de nouveaux sujets et solutions pour les communes
- AppApp : cours d'appui aux apprentis : poursuite de la démarche

Economie :

- SSDA (Sites Stratégiques de Développement d'Activités) : Missions : connaissances de la situation et des intentions des différents acteurs → installations des entreprises aux endroits adéquats sur la base de nos informations. Gros travail pour la mise en œuvre de cette mission
- Plateforme économique : organisation d'ateliers avec les entreprises pour initier la future stratégie régionale 2028-2032 à définir par l'ARCAM = point de départ de la démarche
- Communication aux communes et entreprises : importante pour informer sur les aides disponibles notamment
- Club d'entreprises : actuellement 250 entreprises sur les 6'000 que compte le District

Mobilité :

- Stratégie vélo : présentée dans la partie hors statutaire
- Interfaces : Penthalaz (point stratégique pour le District) et Allaman
- Signalisation des zones d'activités
- Covoiturage
- Horaires CFF 2025

Aménagement du territoire :

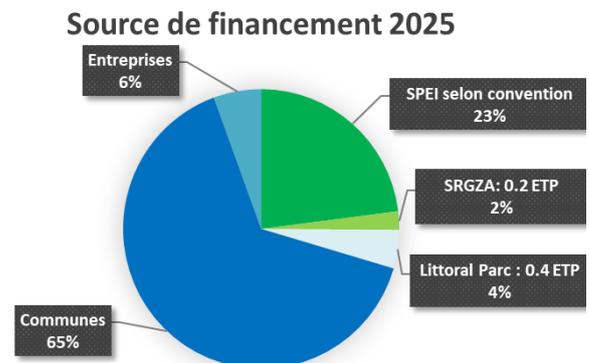
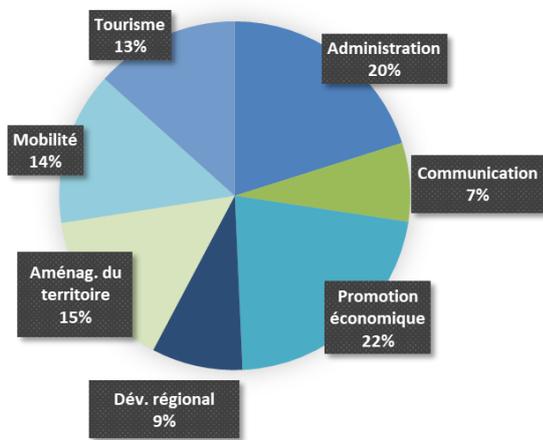
- SRGZA (Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'activités) : dès sa validation, une démarche sera faite au-delà des SSDA, sur les zones d'activités régionales et locales (connaissance du terrain) = travail de collaboration entre les dicastères d'aménagement du territoire, de mobilité, de développement économique
- Cartes des 50 ZAL – 12 ZAR et des 5 SSDA (3 sur ARCAM et 2 sur Région Morges)
En blanc : périmètre de Région Morges : suivi par l'ARCAM uniquement pour la partie Développement économique

5. PROGRAMME D'ACTIONS ET BUDGET 2025

- Les membres ont pu prendre connaissance du [programme d'actions](#) et du [budget](#) 2025

Programme d'actions 2025

- Présentation par M. Bailly :



Budget 2025

- *Quelques précisions :*
 - Subvention cantonale augmentée à Fr. 299'000.- (Fr. 250'000.- en 2024)
 - Financement du Canton d'une partie du poste du délégué économique pour la partie SRGZA (0,2 ETP)
 - Financement de l'Association Littoral Parc de 0,4 ETP pour cette zone
 - Trois comptes sont tenus hors du budget ARCAM (comptabilité séparée) :
 - **CJL** : comptabilité tenue par l'équipe opérationnelle : M. Mauzio et Mme Cavin
 - **Taxe de séjour et FEM** : Comptabilité propre par Mme Hermanjat – COGES – Contrôleurs des comptes ARCAM
 - **Littoral Parc Club Entreprises** : Comptabilité propre – Contrôleurs des comptes Littoral Parc
 - Le budget 2025 présente une prévision d'excédent de recettes de Fr. 4'943.-

Rapport de la commission de gestion

- Les membres ont pu prendre connaissance du [rapport](#) de la commission de gestion sur le budget 2025
- M. P. Rossy, Syndic de La Chaux, président et rapporteur de cette commission, donne lecture des conclusions du rapport
- Les membres n'ont pas de remarque ou de question

Décision : les membres valident le programme d'actions et le budget 2025, comme suit :

- A la majorité

- Avis contraire : 0

- Abstention : 1 (commune avec 2 suffrages)

6. NOMINATION DE L'ORGANE DE REVISION POUR LE CONTRÔLE DES COMPTES 2024

- M. Duperrex informe que l'habitude veut que la Fiduciaire en charge du contrôle des comptes annuels soit régulièrement changée
- Après plusieurs années de mandat avec la Fiduciaire Fibexa SA, le comité propose aux membres, la *Fiduciaire Bettex Frères et Partenaires SA* (Groupe Heller) comme nouvel organe de révision. Son représentant, M. Francesco Montoro, présente sa société et son activité au sein de cette entité

Décision : les membres valident la désignation de la Fiduciaire Bettex et Partenaires SA comme organe de révision pour le contrôle des comptes 2024, comme suit :

- A l'unanimité
- Avis contraire : 0
- Abstention : 0

7. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

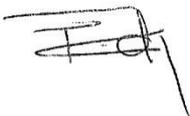
- M. Duperrex adresse un message émouvant à Mme Cosette Pittet, responsable administrative et secrétaire de l'Assemblée générale, à l'occasion de son prochain départ à la retraite prévu en février 2025. Il la remercie pour son engagement au sein de l'ARCAM durant de nombreuses années. Un cadeau de départ lui est remis.

M. Jaccard :

- Clôt la séance
- Remercie la Commune de Denges pour la mise à disposition de la salle et l'organisation de l'apéritif
- Transmet aux membres ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année

Annexes : lien : [Tableau des présences](#)
[Présentation statutaire](#)

ARCAM



Alain Jaccard
Vice-Président de l'Assemblée générale



C. Pittet
secrétaire de l'assemblée générale

Cossonay, le 29 février 2024/cp/